

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Covid-19 : les premiers passag

LE dispositif de mise en confinement des voyageurs provenant des pays étrangers est en vigueur à l'aéroport international Léon-Mba de Libreville. Les passagers des vols internationaux sont contraints à cet isolement de 24 heures depuis le 15 juin.

GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

LE placement en quarantaine des passagers en provenance de l'étranger est effectif depuis 48 heures. Tous les voyageurs arrivant d'un autre pays que le Gabon sont tenus à un confinement obligatoire.

En effet, dans le but de mettre en application la décision du président de la République, Ali Bongo Ondimba, annoncée dans son discours du 28 mai dernier, le ministre du Tourisme, Pascal Houangni Ambourou, s'est rendu à l'aéroport international Léon-Mba mardi dernier. Le membre du gouvernement étant précisément chargé de la supervision du dispositif de mise en confinement des passagers des vols internationaux prévu pour entrer en vigueur le 15 juin. C'est ainsi qu'il est allé assister à l'arrivée des passagers des premiers vols internationaux. À l'occasion de la première journée passée sous cette mesure, l'aéroport international Léon-Mba a enregistré quatre vols internationaux : Turkish Airlines, Asky, Afrijet, et Air Sénégal. Côté opérationnel, sur place à l'aéroport, une équipe de l'Agence gabonaise de développement et de promotion du tourisme (Agatour) était à pied d'œuvre pour assurer l'accueil, l'enregistrement, l'orientation et l'assistance des passagers. Après les formalités d'usage, les passagers sont aussitôt mis à la disposition de l'équipe sanitaire. Ces derniers se soumettent à un prélèvement qui permet d'effectuer le test de détection du Covid-19 en laboratoire. Ensuite, des bus transportent gratuitement lesdits passagers vers un hôtel. C'est environ une vingtaine d'hôtels qui ont été sélectionnés par le gouvernement pour

accueillir ces voyageurs, juste le temps d'un isolement d'une durée de 24 heures. Le coût de la nuitée dans ces établissements varie entre 36 000 et 249 000 francs. Bien sûr, les passagers sont conduits vers un hôtel choisi par eux-mêmes, en fonction de leur capacité financière. Les réservations des chambres se font sur un site internet : <http://voyageurs.assistcovid19.ga>. Une fois les résultats des tests livrés, les personnes déclarées négatives au Covid-19 pourront regagner leur domicile et vaquer tranquillement à leurs occupations. Mais celles testées positives seront mises à la disposition du Comité de pilotage (Copil) du plan de riposte contre l'épidémie à coronavirus au Gabon.

Cet isolement de 24 heures est une mesure de prévention censée réduire le risque de contagion de la pandémie et maintenir la tendance baissière du niveau de propagation. Toutefois, les personnes ayant fait le vaccin anti-Covid-19 sont exemptées de cette procédure. Tout comme les enfants de moins de 18 ans non accompagnés. " Pour cette première journée, c'est un sentiment de satisfaction. Tous les dispositifs sont bien mis en place, depuis l'arrivée des passagers jusqu'à la sortie ", s'est félicité le ministre du Tourisme.

C'est environ une vingtaine d'hôtels qui ont été sélectionnés par le gouvernement pour accueillir ces voyageurs, juste le temps d'un isolement d'une durée de 24 heures. Le coût de la nuitée dans ces établissements varie entre 36 000 et 249 000 francs.

DE L'OXYGÈNE POUR LE SECTEUR HÔTELIER. Cette mise en confinement pourrait représenter une véritable bouffée d'oxygène pour le secteur hôtelier, très affaibli depuis le début de la crise sanitaire.

Les chiffres du ministère du Tourisme révèlent que 1 650 établissements sont en situation de fragilité : 715 établissements d'hébergement ; 450 restaurants et bars ; 340 agences de tourisme et activités connexes ; 145 sites touristiques. Cette situation, malgré le processus de réouverture des terrasses, a occasionné la précarisation de près de 20 000 emplois directs et indirects, soit à ce jour près de 65 % d'emplois perdus et 50 % de mise en congés techniques. Cette mesure, qui ne prive pas les hôtels de clients, peut permettre aux établissements concernés de reprendre un fonctionnement normal, même si la durée du confinement n'est que de 24 heures. Les vols internationaux sont fréquents et les voyageurs bien nombreux.



Photo: DR

L'équipe sanitaire relevant des informations sur des passagers de vols



oyagers placés en quarantaine



Une mesure et des zones d'ombre...

ONDOUBANTSIBAH
Libreville/Gabon

"**T**OUT voyageur en provenance d'un autre pays sera tenu à un confinement de 24 heures dans l'un des hôtels sélectionnés. Les réservations se feront en amont (avant le départ de son pays de provenance) sur le site...". Telle est donc la consigne relative aux dispositions en vigueur dans notre pays depuis le 15 juin, dans le cadre de la lutte contre le Covid-19 au Gabon. Par rapport à cela, le gouvernement a arrêté une liste d'hôtels habilités à recevoir les passagers en provenance de l'étranger. En parcourant les différentes offres de ces structures hôtelières, on se rend compte que les coûts varient de 36 000 à 249 000 F CFA, la nuitée. Comme il fallait s'y attendre, et c'est là l'intérêt de notre papier, les frais sont à la charge du voyageur. A priori, la décision du gouvernement de laisser le coût de cette mesure à la charge du voyageur ne devrait pas surprendre, quand on sait le tort causé aux hôtels ayant



Photo: SNN/L'Union

hébergé les personnes placées en quarantaine aux premières semaines de l'apparition du Covid-19 au Gabon. L'État ayant eu du mal à s'acquitter de l'ardoise. Cependant, certaines voix s'élèvent pour poser la question de savoir si tous les voyageurs en provenance de l'étranger auront la capacité de s'acquitter de ces montants. Parce que 36 000 F CFA, pour ne considérer que le prix le plus bas, ce n'est pas forcément à la portée de tous les voyageurs. Surtout au moment où on amorce la période des

vacances pendant laquelle bon nombre d'étudiants sont censés rentrer au bercail. Des dispositions ont-elles été prises pour le cas des voyageurs qui ne pourraient pas s'acquitter de cette charge? Qu'advierait-il si un voyageur était incapable de payer son séjour à l'hôtel? L'État le prendrait-il en charge? Le laissera-t-on rentrer chez lui? Le contraindra-t-on à passer les 24 heures à l'aéroport? Autant de zones d'ombre qui entourent encore cette mesure gouvernementale.

s internationaux.

Vers l'adoption du passeport vaccinal

Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

LORSQUE le gouvernement gabonais a décidé de mettre en place le dispositif de mise en quarantaine des passagers internationaux – Gabonais y compris –, il a glissé une petite mention, au milieu des explications, qui a retenu l'attention de plusieurs personnes: "les personnes ayant une carte de vaccination à la Covid-19 sont exemptées". Petit message subliminal lourd de sens. En somme, pour éviter les tracasseries et les dépenses liées au placement en quarantaine

automatique, il vaut mieux être vacciné. Le Gabon n'est pas le seul pays à pousser ses citoyens et les voyageurs vers le vaccin. L'Arabie saoudite autorisera seulement 60 000 personnes (résidents ou nationaux) vaccinées contre le Covid-19 à effectuer le grand pèlerinage musulman à La Mecque, qui doit avoir lieu en juillet. Les pèlerins étrangers ne pourront pas effectuer ce pèlerinage. Si la situation sanitaire le permet, des fidèles pourront effectuer le Hajj l'an prochain. À condition d'être vaccinés, précisent les autorités saoudiennes. De plus en plus de pays

évoquent donc la vaccination comme le principal moyen de vaincre le coronavirus. Au point d'exiger la présentation d'un passeport vaccinal pour entrer sur leur territoire et de prendre le contrepied du comité d'urgence de l'OMS sur le Covid-19. Cette instance avait indiqué, en avril 2021, ne pas être favorable à un passeport vaccinal obligatoire pour les voyageurs internationaux, rapportait Le journal des femmes. L'Islande, les Seychelles, Israël ou la Grèce sont les rares pays qui estiment que les personnes vaccinées sont libres de voyager et ne risquent pas une mise en quarantaine.

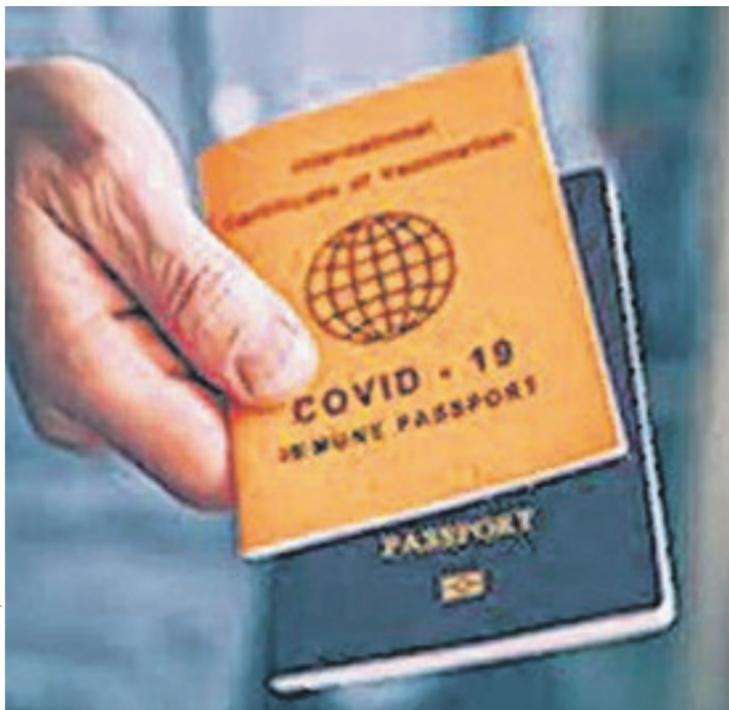


Photo: DR/L'Union